



Le syndicat **Force Ouvrière** des Finances Publiques

FOIX, le 05 juillet 2022

*CTL du 05 juillet 2022*

## COMPTE - RENDU

### Ordre du jour :

- 1 - Approbation des PV du 02 mai 2022
- 2 - Bilan du DUERP et PAP 2022 et avis du CHSCT sur le PAP
- 3 - Résultat observatoire interne 2022
- 4- Tableau de bord de veille sociale (TBVS) pour l'année 2021
- 5- Plan de Continuité d'Activité (PCA) pour le DDFIP de l'Ariège
- 6- Bilan du télétravail pour l'année 2021
- 7-Mise en place des actions décidées dans le cadre du Fonds d'amélioration des conditions de vie au travail.
- 8-Avancement des projets immobiliers
- 9-Mise en place du déploiement de l'accès des Notaires au fichier ANF)
- 10-Présentation du transfert de la liquidation des taxes d'urbanismes à la DGFIP
- 11-Plan de résilience, mise en œuvre du dispositif « Travaux Publics »
- 12-Questions diverses

---

Présents : **FO DGFIP** 3 représentants, **CGT** 1 représentant, **Solidaire** 2 représentants

### 1- Procès-verbal du CTL du 02 mai 2022(pour approbation) :

Le procès verbal a été adopté à l'unanimité

## **2- Le bilan du DUERP et PAP 2022 et avis du CHSCT sur le PAP:**

Toutes les actions du PAP 2021 (Plan Annuel de Prévention) ont été réalisées ou sont en voie de l'être. Seul deux points concernant des formations n'ont pu être exécutés en lien avec le COVID.

- Sécurité incendie : les plans d'évacuation, listes des guides doivent être mis à jour, des exercices seront réalisés afin de faire un bilan. La notion de guide-file ou serre-file doit être revue car avec le télétravail le nombre de présents varie.

- Risque d'insécurité liée aux nouvelles modalités d'accueil sur rdv au CFP de Pamiers : l'agent qui reçoit est seul au rez-de-chaussée, de l'accueil de l'utilisateur jusqu'à sa sortie. Un bouton d'alarme interne va être installé.

Lors du CHSCT du mois de juin, **FO DGFIP** avait donné un avis favorable après les modifications apportées.

**FO DGFIP** est intervenu pour demander si le renouvellement des responsables incendie et serres file était prévu, la Direction nous a confirmé que cela était en cours.

**FO DGFIP** a également tenu à clarifier la situation préoccupante du Site d'Ax les Thermes ainsi que les motivations des départs successifs des chefs de poste. Les EDR apporteront leur soutien mais ne pourront pas tout solutionner.

## **3- Résultat de l'observatoire interne 2022:**

Le taux de participation reste faible : 38 %, faut-il y voir un « ras le bol » des personnels ?

La direction rappelle qu'un maximum d'agents doit répondre à cette enquête pour que les réponses reflètent mieux la réalité. Dans l'ensemble les résultats du département sont plus favorables qu'au niveau national.

- Mise en place du télétravail : les télétravailleurs de la DDFiP de l'Ariège sont 87% à dresser un bilan positif de leur pratique du télétravail (contre 85% à l'échelle de la DGFIP). En revanche, le sentiment d'isolement et la qualité des installations à domicile demeurent.

- Les agents marquent également leur satisfaction sur la mise en place du fonds pour l'amélioration du cadre de vie au travail (taux de satisfaction de 69%).
- Concernant les conditions de vie au travail (CVT) : le niveau de stress reste élevé, avec toujours en cause la charge de travail !
- Les rémunérations, le manque d'évolution professionnelle ainsi que des réformes jugées trop rapides à la DGFIP restent des points négatifs.

M. Chatail indique que la direction peut améliorer la visibilité des projets du département, notamment avec des réunions de services plus régulières et avec la participation d'un directeur.

#### **4- Le Tableau de bord de veille sociale (TBVS) pour l'année 2021 (pour information) :**

Le nombre de fiches de signalement pour 2021 reste faible (3). Les chiffres de 2022 sont déjà à la hausse avec l'augmentation de l'accueil physique. M. Lopez rappelle que les agents ont droit au respect et que les fiches doivent être systématiquement remplies.

La Direction a été autorisée par la DG à recruter 7 contractuels de longue durée, au-delà du recrutement classique d'auxiliaires (8,56 ETP) pour compenser les manques d'emplois, très nombreux cette année après les mouvements de mutation très faible.

Dans le département, 5 services sur 22 connaissent des indicateurs dégradés. Il s'agit en particulier de 4 Trésoreries (Ax-les-Thermes, Lavelanet, Tarascon-sur-Ariège et Pays de Foix) et du SDIF qui va connaître encore une augmentation de charge avec les évolutions à venir.

L'analyse de **FO DGFIP** est plus nuancée, on constate que les arrêts maladies sont en progression, ce qui peut indiquer un mal-être au travail. La diminution des écchètements peut s'expliquer par le développement du télétravail. En effet, les télétravailleurs ne pointent pas.

#### **5- Le Plan de Continuité d'Activité (PCA) pour la DDFIP de l'Ariège:**

Le plan de continuité d'activité (PCA) n'a pas vocation à éviter la venue d'une crise mais à limiter l'impact pour la DDFIP d'une interruption de ses activités et à favoriser une reprise d'activité rapide.

Ce plan qui suit un modèle national, doit être mis à jour régulièrement afin d'éviter les problèmes connus lors du début de la pandémie Covid de 2020 où le PCA était obsolète.

Le plan d'action sera formalisé pour chaque département et sera mis à jour une fois par an.

Le directeur intégrera les coordonnées des organisations syndicales à la fin du plan.

## **6- Le Bilan du télétravail pour l'année 2021:**

Après le télétravail « covid » du début d'année, le 15 juin 2021 le dispositif pérenne est mis en place. Le taux de télétravailleurs, en Ariège, calculé cette année est supérieur de 12,60% au taux national. Aucun refus n'a été opposé dans notre département.

Pour **FO DGFIP**, la cohésion d'équipe ainsi que la communication doivent être primordiales.

## **7-Mise en place des actions décidées dans le cadre du fonds d'amélioration des conditions de vie au travail :**

- la phase 1 des projets retenus a été déployée avec :
  - la mise en place des espaces détente (CFiP de Pamiers (au 1er étage), CFiP de Foix (3ème étage, côté ascenseur des personnels, DDFiP 1<sup>er</sup> étage).
  - l'aménagement des espaces extérieurs du CFiP de Foix (tables et chaises pliantes sur le balcon du 2ème étage, et 3ème étage (salle de réunion)), RDC fleuri, avec prochainement de nouvelles tables extérieures, des bancs, une toile tendue supplémentaire et le verdissement de la dalle.
  - l'installation d'un store-banne et la réalisation de diverses plantations dans le patio de la DDFiP.
  
- la prochaine phase de déploiement, prévue avant fin août 2022, devrait porter sur :
  - les espaces de restauration avec l'installation d'un frigo à la DDFiP et au CFiP de Foix, et le déploiement des mange-debout et chaises hautes au CFiP de Foix.
  
- la dernière phase de déploiement, qui nécessite des travaux préalables, est prévue avant fin 2022 :
  - déploiement des derniers espaces de détente (CFiP de Saint-Girons, Ax-les-Thermes et 2ème espace détente du CFiP de Foix),

- fin du verdissement de la DDFiP de Foix (plantations le long du parking des agents) et aménagement extérieur de Saint-Girons.

**FO DGFIP** a relayé une demande de la trésorerie hospitalière pour une table et des chaises à installer sur la terrasse, hors projet CDVT. La direction indique qu'elle regardera si les normes de sécurité sont respectées et si le budget existe d'ici la fin d'année.

## **8-Etat d'avancement des travaux immobiliers**

- travaux au CFiP de Foix :

- Le déménagement du SGC de Foix dans la rotonde devrait être réalisé vers le 11-13 juillet. Suite aux travaux, à l'installation d'une VMC double flux en surpression, les taux de radon mesurés se sont avérés < à 300 bq/m<sup>3</sup> au RDC, mais demeurent supérieurs dans le sous-sol dont l'accès reste réglementé ;

- Le PRS devrait être déménagé au RDC ouest, dans les anciens locaux de la Trésorerie du Pays de Foix, tout début septembre 2022 ;

- rénovation des deux ascenseurs au 4ème trimestre 2022 (l'ascenseur central (public) est à l'arrêt pour raison de sécurité). 4 sociétés se sont déplacées pour effectuer des devis. Les offres sont attendues pour début août et les travaux pourront débuter au dernier trimestre 2022.

- La pose de panneaux photovoltaïques sur le toit a été acceptée, la Direction est en attente du calendrier .

- travaux radon au CFiP d'Ax-les-Thermes :

Les taux ont diminué grâce à la création d'arrivées d'air extérieur, la DDFiP va cependant demander la mise en œuvre de travaux complémentaires (création d'une bouche d'aération extérieure supplémentaire dans le bureau du RDC bas et dans le local "restauration" + remplacement des grilles d'aération intégrées dans les menuiseries de ces bureaux).

- rénovation thermique du CFiP de Saint-Girons :

Une réunion de chantier s'est tenue le 29 juin afin de réceptionner les lots 1 et 2 (menuiseries et chaudière) :

- la réception des travaux de menuiseries a été reportée afin que des joints soient réparés,

- la chaudière pose problème et ne semble pas raccordée électriquement.

Les travaux d'isolation thermique par l'extérieur (ITE) devraient s'achever aux alentours du 5 août 2022.

- dégradation des revêtements d'une partie de la façade du CFiP de Pamiers : Des éclats de briques se détachant de la façade arrière du CFiP de Pamiers, la DDFiP a procédé à la sécurisation de l'accès au bâtiment, et a demandé des expertises. Le diagnostic amiante a révélé la présence d'amiante dans la colle de la façade. La DDFIP pense pouvoir obtenir les crédits nécessaires et souhaite profiter de cette réparation pour réaliser tous les travaux de rénovation qui seraient nécessaires, en plusieurs phases. (Etude amiante toiture, rénovation toiture, boiserie, isolation extérieure, pose de panneaux photovoltaïques)
- Plan de résilience : des demandes (non prioritaires au niveau national) ont été faites pour le changement de carreaux de verres et luminaires au CFiP de Foix.

### **9- La mise en place du déploiement de l'Accès des Notaires au Fichier - ANF (pour information) :**

Le notaire rédige et transmet les demandes de renseignements et obtient les réponses instantanément en s'acquittant de la contribution de sécurité immobilière (CSI) auprès de la DCST. Le déploiement en double-commande a débuté en Ariège le 3 février 2022 jusqu'au 17 mai 2022, date du terme de la double-commande.

Les collègues de la cellule poursuivent le traitement des demandes des autres usagers, et des notaires qui n'ont pas encore basculé sous le dispositif. Le gain final attendu est de l'ordre de 80 à 85% de baisse du flux des réquisitions.

La relocalisation des agents de la cellule des réquisitions au sein des locaux dédiés au SPFE au 2ème étage apparaît nécessaire afin de favoriser leur formation au traitement du fichier immobilier et la gestion quotidienne par le chef de service.

### **10-Présentation de la liquidation des Taxes d'urbanisme à la DGFIP**

Les taxes d'urbanisme aujourd'hui liquidées par les DDTM seront entièrement gérées par la DGFIP à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022 (date de dépôt de la demande) et dématérialisées avec tous les actes de gestion des impôts fonciers dans GMBI ("Gérer mes biens immobiliers").

Une application de gestion des locaux (GesLoc) avec 3 modules est créée afin d'assurer la prise en charge par les services fonciers, des déclarations dématérialisées des propriétaires, des taxes d'urbanisme, des formations de 3 jours en présentiel sont prévues.

Ce transfert de mission doit être assorti d'un transfert d'emploi. Un emploi cadre B de la DDTM09 doit arriver au SDIF au 01/09/2023 et souhaite s'investir dans l'ensemble des missions du service.

**FO DGFIP** et les autres organisations s'inquiètent déjà de l'impact sur le Service de cette nouvelle activité qui interviendra elle au 1<sup>er</sup> septembre 2022.

### **11-Plan de résilience, mise en place du dispositif « Travaux Publics » :**

Cette aide dite "travaux publics" est ouverte aux PME créées avant le 1er janvier 2022. Le montant de l'aide, payable une seule fois, est égal à 0,125% du chiffre d'affaires de l'année civile 2021.

Le SIE départemental a été désigné comme la structure en charge du traitement manuel des demandes qui seraient rejetées par le système de paiement automatisé ou considérées comme des doublons.

Cette mission a été confiée à l'encadrement, eu égard au volume réduit des demandes.

### **12-Questions diverses**

Le problème lié au passage du Tour de France à Foix a été soulevé. Les horaires de Blocage sont de 4 heures du matin jusqu'à 23 heures le soir.

La Direction va rapidement informer les agents concernés (Foix, Lavelanet, Tarascon) des conduites à tenir, en privilégiant le télétravail.

**N'HÉSITEZ PAS A SAISIR VOS REPRÉSENTANTS FO DGFIP 09 SUR TOUS LES SUJETS TOUCHANT À VOS CONDITIONS DE TRAVAIL**  
[fo.ddfip09@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip09@dgfip.finances.gouv.fr)

**Sophie LAURENT**  
Représentante titulaire **FO DGFIP**

**Fabienne MARTINEZ**  
Représentante titulaire **FO DGFIP**

**Christophe JORGE**  
Représentant titulaire **FO DGFIP**



## BULLETIN D'ADHÉSION

NOM : -----PRENOM :-----

GRADE :-----

AFFECTATION :-----

déclare vouloir adhérer au Syndicat **FORCE OUVRIÈRE de la DGFIP**



SYNDICAT NATIONAL DES  
FINANCES PUBLIQUES  
Section de l'ARIEGE

Fait à----- le-----

(signature)

***66% de la cotisation syndicale est déductible du montant de l'impôt sur le revenu***